

Parcours des savoir-faire français : des actions dans toute la France pour valoriser les métiers et les entreprises

03/04/2024

Un « Parcours des savoir-faire français » est organisé à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Le principe ? Faire rayonner le savoir-faire des entreprises auprès du grand public au travers de manifestations à l'échelle locale telles que des portes-ouvertes, visites d'usines et foires. Présentation.



©GVS - stock.adobe.com

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 sont l'occasion de faire découvrir au plus grand nombre toute la diversité du patrimoine culturel et naturel de la France.

Pour mettre en lumière les territoires et valoriser les métiers de l'artisanat, de l'agriculture, de l'industrie et de la

<

restauration auprès du grand public et des médias, un parcours des savoir-faire français a été imaginé à l'échelle nationale.

Objectif : encourager les collectivités à mettre en place des actions de valorisation des entreprises pendant la période de célébrations olympiques et paralympiques, du relais de la flamme olympique le **8 mai prochain**, à la cérémonie de clôture le **8 septembre 2024**.

Le Parcours des savoir-faire : pour quels professionnels ?

Les entreprises détentrices d'un **savoir-faire remarquable** sont invitées à prendre part à ce Parcours, notamment :

- les industriels et artisans qui imaginent, conçoivent et fabriquent sur le territoire,
- les startups innovantes de la French Tech,
- les professionnels relevant des métiers d'art,
- les entreprises dont les produits sont certifiés Origine France Garantie ou reconnus par un signe d'identification de la qualité et de l'origine,
- les producteurs fermiers et agriculteurs.

Le Parcours des savoir-faire : deux types d'opérations

Le Parcours des savoir-faire français est organisé autour de deux types d'opérations :

« Viens visiter mon atelier ! »

Industriels, artisans, exploitants et autres ouvrent leurs portes pour faire découvrir leurs métiers et leurs sites de production à une large audience : grand public, scolaires et étudiants, médias locaux, nationaux, voire étrangers, etc.

« Viens visiter mon marché ! »

Les acteurs publics locaux et privés (comme les organisations professionnelles) organisent des marchés, foires ou salons permettant aux industriels, artisans, producteurs et restaurateurs d'exposer et vendre leurs produits. Ces manifestations sont aussi l'occasion pour les organismes institutionnels de tourisme de promouvoir la destination.

[Pour toute question, accéder au formulaire de contact sur \[entreprises.gouv.fr\]\(http://entreprises.gouv.fr\)](#)

Le Parcours des savoir-faire : une plateforme nationale de référencement

Une plateforme dédiée au Parcours des savoir-faire français a été lancée à l'échelle nationale. Les entreprises et collectivités peuvent y enregistrer leurs opérations, y compris celles déjà programmées au niveau local, ce qui permettra de générer une **cartographie interactive**.

[Déposer une opération sur la plateforme](#)

Parcours des savoir-faire : un webinaire le 11 avril à 14h00

La Direction générale des Entreprises du Ministère de l'Économie et des Finances organise, le jeudi 11 avril à 14h00, un **webinaire national à destination de l'ensemble des acteurs locaux mobilisés et/ou intéressés par le Parcours des savoir-faire français**.

Au programme : présentation de quelques opérations programmées, partage d'idées et de bonnes pratiques, et temps de questions / réponses.



[S'inscrire au webinaire](#)

Presse

Communiqué : Parcours des savoir-faire français : valoriser la richesse des territoires à l'occasion des Jeux



Olympiques et Paralympiques – 02/04/2024

Aller plus loin



- [Jeux de Paris 2024 : l'opération « Parcours des savoir-faire français »](#) sur entreprises.gouv.fr
- [Bercy se mobilise pour les Jeux olympiques et paralympiques 2024](#)
- [Jeux 2024 : une nouvelle feuille de route pour redynamiser l'économie du sport](#)